

Les subsides

A cet égard, on a octroyé \$300 millions pour des programmes provinciaux en 1975 y compris des programmes de logements sociaux, mais sur cette somme moins de \$36 millions ont effectivement été utilisés. Nous sommes déjà presque à la fin du premier semestre et elles n'ont pas encore utilisé 30 p. 100 de leur allocation. Ce n'est pas aussi simple que ça en a l'air. Il y a des raisons à cela. Je suis d'accord avec le député qui voit la nécessité d'une planification anticipée. C'est ce que nous faisons et c'est également ce que fait la SCHL. D'autre part, nous resserrons nos liens avec les provinces, nous multiplions les entretiens—et non les confrontations, les grands spectacles télévisés, mais le genre de consultations que nous avons régulièrement avec les provinces et d'entretiens que nous avons avec les ministres du logement.

Nous avons essayé de nous réunir lundi comme l'avait proposé le député, parce que nous n'avons pas pu nous rencontrer le 21 mai pour des raisons que certains pourront contester, mais parce que de toute façon cette date ne convenait pas à tout le monde. Je communiquerai avec le député au début de la semaine de toute façon, bien que mon personnel ait contacté son bureau pour essayer de s'entendre sur une date. Entre-temps, j'ai rencontré le ministre du Logement de Terre-Neuve cette semaine, et je dois rencontrer lundi le ministre du Logement de l'Alberta. D'ici une semaine environ, je rencontrerai les ministres du Logement de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique. Il y a donc une communication permanente, et c'est cela qui compte. Je songe aux discussions en tête-à-tête qui permettent de véritablement comprendre les problèmes et d'essayer de déterminer des ordres de priorité pour mettre sur pied le genre de planification active que le député de Winnipeg-Nord a qualifiée d'essentielle, et je suis bien d'accord avec lui là-dessus.

Ce n'est pas facile dans le cadre de notre régime budgétaire, mais nous sommes certainement capables de planifier suffisamment à l'avance pour déterminer le même genre de priorités au sein de certains paramètres. Je ne veux pas dialoguer avec ceux qui se contentent de dire: «Donnez-nous de l'argent et nous ferons ce que nous jugeons bon». Si c'est ce qu'ils jugent bon, qu'ils aient le courage de prélever les impôts voulus. Qu'ils aient aussi le courage et l'honnêteté d'admettre que les programmes que nous avons mis sur pied fonctionnent.

A la suite de ces consultations, nous avons prélevé d'autres sources 70 millions de dollars pour les transférer aux provinces; nous les avons prélevés sur les fonds de programmes comme celui de l'aide pour l'acquisition d'une maison et le programme de construction accélérée de logements à loyer et nous attendons que cet argent soit mis à bon usage. J'ai téléphoné à ces ministres pour les prier de mettre ces fonds au service de programmes constructifs. Parallèlement, nous commençons à être à court de fonds pour le programme d'aide pour l'acquisition d'une maison et le programme de logement à dividendes limités. Nous avons commis une erreur. Nous avons cédé à ces ministres provinciaux du logement. Ils l'admettent en ce qui concerne nos entretiens futurs. Le succès de ces programmes les enthousiasme et je crois qu'ils collaboreront même davantage en raison de notre plus grande expérience. Certains se sont déjà mis à la tâche et nous travaillons merveilleusement bien ensemble, tout comme le ministre des Finances (M. Turner) et moi-même, en consultation étroite. Il comprend fort bien le problème. Il lui accorde une grande priorité et il en saisit l'importance, non seulement sur le plan social mais aussi sur celui de l'économie.

Il comprend la gravité de la situation. Nos rapports sont donc chaleureux et étroits. Les résultats que nous obtiendrons réjouiront même le cœur de l'opposition, j'en suis sûr.

● (1430)

Mlle MacDonald: Nous allons prier pour vous.

M. Danson: Le député de Winnipeg-Nord a parlé des taux d'intérêt. Pour nous aussi, ils sont un sujet de préoccupation. C'est pourquoi une part si importante de nos crédits est utilisée pour subventionner les taux d'intérêt à l'intention des familles à faible revenu. Je ne suis pas tellement partisan des subventions, mais il vaut mieux être honnête et appeler les choses par leur nom. Ces fonds viennent de la poche du contribuable, mais ils sont utilisés de façon constructive. Le député de Winnipeg-Nord prétend que nous maintenons artificiellement un taux d'intérêt élevé et que, par le biais du programme d'aide à l'acquisition d'une maison, nous donnons de l'argent aux prêteurs. Or, l'argent est versé directement à l'acheteur de la maison sous forme de mensualités. Nous essayons de maintenir nos taux d'intérêt dans l'éventail des taux d'intérêt du marché, et plutôt vers sa partie inférieure, parce que c'est la seule façon réaliste d'envisager les choses. Il n'y a pas de produit plus international que les capitaux, et les frontières ne les arrêtent pas. Le taux d'intérêt mondial a des répercussions sur nos taux d'intérêt.

Bien sûr, beaucoup d'autres facteurs entrent en jeu. Ce n'est pas une question très simple, mais nous avons fixé des limites aux taux d'intérêt pour lesquels nous donnons une assurance, parce que, selon nous, au-dessus de ces limites, les gens ne peuvent profiter de beaucoup de ces programmes; ils ne recevront donc pas de la SCHL les avantages de prêts assurés ni d'assurance aux termes de la loi nationale sur l'habitation, si on leur demande des taux d'intérêt supérieurs à ce que nous estimons être un taux juste dans la conjoncture actuelle. Il arrive que les taux d'intérêt changent brusquement. Ils peuvent même changer selon les régions; avec la décentralisation de la SCHL, les directeurs régionaux de chaque province peuvent faire un large appel à leur jugement pour déterminer la situation des marchés locaux; l'expérience prouve qu'ils agissent avec sagesse.

Le député de Winnipeg-Nord a proposé que les habitations soient construites par quelqu'un d'autre que les constructeurs privés. Il parlait certainement alors d'autres pays. J'en ai visité de nombreux où l'industrie de la construction est nationalisée. Je ne pense pas que les Canadiens veuillent de cette solution. Il y a mieux à faire. Nous fixons les données, nous établissons des normes élevées, nous faisons une bonne planification; nous avons sans doute beaucoup de progrès à faire dans tous ces domaines, mais nos résultats sont bien supérieurs à ceux de nombreux pays. Il faut qu'ils fournissent des habitations conformes à ces normes et à ces prix, ce sont ces catégories de revenus qui doivent le faire. J'appréhende le jour où le gouvernement se mêlera de la construction au Canada. C'est pourquoi j'insiste tellement sur les logements du troisième secteur les logements construits dans le cadre de programmes coopératifs et sans but lucratif. Il ne s'agit pas du gouvernement, ni de promoteurs du secteur privé, mais de groupes de gens ou encore d'autres paliers de gouvernement.

Nous sommes fort encouragés par la réalisation de logements sans but lucratif, sur l'initiative non seulement des municipalités, mais encore de groupes représentant les églises, les organismes de bienfaisance et les syndicats. Leur effort conjugué a fait naître de nombreuses sociétés